

**Université du Québec à Montréal
Faculté de Droit et de Science Politique
Département de science politique**

**Session Hiver 2026
Mercredi 9h30-12h30**

POL5491-30

Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux

PLAN DE COURS

Professeure : Sadio Soukouna
Disponibilité : Sur rendez-vous
Courriel : soukouna.sadio@uqam.ca

Descriptif du cours

Étude des enjeux contemporains ou de thèmes précis concernant les transformations actuelles, sociales, politiques et économiques qui caractérisent des régions précises du continent tout en les situant dans le cadre des rapports mondiaux qui influencent ces transformations. L'orientation du cours et les thèmes abordés pourront varier d'une année à l'autre en fonction du titulaire. À titre d'exemple des thèmes éventuels, on pourrait noter les suivants : les conflits armés en Afrique ; les mouvements migratoires ; Afrique et bonne gouvernance ; réformes institutionnelles et processus de démocratisation en Afrique ; études régionales - Afrique australe ou occidentale et les enjeux de l'intégration. Il est souhaitable que les personnes qui s'inscrivent à ce cours aient déjà des connaissances sur l'Afrique.

Approche

Ce cours s'inscrit à contre-courant des idées reçues sur la « marginalisation » et la « déconnexion » du continent africain. Il aborde les marqueurs historiques forts d'exercice d'autorité politique (empires, royaumes) et de colonisation sur le continent tout en montrant les circulations matérielles, immatérielles et les tentatives de domination économique provenant de l'intérieur comme de l'extérieur du continent. Ce cours vise ainsi à étudier les profondes transformations du politique en Afrique en retraçant son historicité contemporaine et plurielle qui ne peut être saisie qu'à travers un jeu d'échelles allant du local, au national, au sous-régional et à l'insertion dans le système international. Ces mutations s'opèrent sous le coup d'une pluralité de pressions émanant de la mondialisation mais aussi de la montée en puissance des réseaux d'acteurs locaux, régionaux et transnationaux. Ces processus et multiples formes d'interventions permettent de situer l'Afrique dans l'extraversion mais aussi en fonction de logiques locales et continentales de revendication, de contestation et de régulation politique, sociale et économique. Ce cours propose une relecture des théories de la dépendance au regard de ces processus, expériences et évolutions politiques contemporaines en Afrique et leurs incidences à l'échelle mondiale. Il s'organisera autour de trois thèmes principaux qui aborderont les trajectoires historiques de structuration de l'État et de formulation de politiques publiques en Afrique, les contestations, circulations matérielles et immatérielles, et enfin, l'Afrique au cœur d'une nouvelle géopolitique internationale et dans des crises reconfigurant sociétés et territoires du fait de distorsions entre facteurs internes et contraintes externes liées à la mondialisation.

Objectifs

Ce cours prend de la distance vis-à-vis de l'actualité brûlante des crises, conflits et épidémies en Afrique pour introduire les étudiant.e.s à l'étude des paradigmes et outils méthodologiques permettant d'expliquer l'évolution contemporaine des sociétés africaines et le fonctionnement plus global du monde. Il adopte une perspective d'analyse pluridisciplinaire (histoire, sociologie politique, économie politique, relations

internationales) dans le but de questionner sous différents angles l'organisation politique interne des sociétés africaines afin de voir dans quelle mesure l'économie mondiale est tributaire des contingences locales. Les différentes séances permettront également d'engager une discussion critique autour des approches qui interrogent le lien entre savoir et pouvoir et qui dénoncent l'absence d'une « réflexion propre de l'Afrique sur son présent et son futur ».

A la fin du cours, les étudiant.e.s devront avoir développé une réflexion critique sur les trajectoires historiques et politiques d'États en Afrique, la formulation des politiques publiques, les contestations et mobilisations, les crises et la reconfiguration des relations internationales et du jeu d'alliances sur la scène africaine. Ils devront également avoir développé des réponses nuancées aux questions suivantes concernant :

- L'évolution des débats et discussions théoriques et critiques sur l'Afrique, les États et la mondialisation
- Les changements politiques et économiques mondiaux
- Comment l'étude de l'Afrique apporte des réponses aux questionnements généraux de science politique.

Méthode pédagogique

Ce cours repose sur une méthode d'enseignement magistral qui s'accompagne d'un temps d'échanges et de discussion avec les étudiant.e.s autour des supports pédagogiques (textes à lire, documentaires, films ou capsules vidéo, extraits sonores à écouter, ressources en ligne) mis à leur disposition. Le plan du cours contient les lectures principales et secondaires à faire avant les cours. **Les étudiant.e.s doivent effectuer toutes les lectures obligatoires avant chaque séance.** Les discussions autour de certaines séances se feront sur la base de l'intervention d'une conférencière ou d'un conférencier invité.e.

Code de conduite

La classe est une communauté d'apprentissage active. Le respect réciproque entre étudiant.e.s et l'enseignante est primordial. Cet environnement d'échanges et de discussion implique l'écoute, et exclue les propos incriminables, haineux, sexistes, racistes, discriminants. Aucune remarque de cette nature ne sera tolérée.

Conformément au règlement no 18 sur les infractions de nature académique, tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction. Toute infraction à ces règles sera rapportée et entraînera comme pénalité minimale l'échec au cours et une note au dossier universitaire du contrevenant. L'intégralité du règlement no 18 se trouve à la fin de ce document.

Les travaux des étudiant.e.s sont soumis aux directives de la résolution DSP-2023-2024-41 adoptée par le département de science politique qui interdit l'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée.

Modalités d'évaluation

L'évaluation du cours se fera progressivement tout au long de la session.

1. Présence et participation 15%

Ce cours accorde une importance à la présence régulière et la participation active aux séances de cours. **Les étudiant.e.s seront noté.e.s sur la base de leur participation active** lors des discussions en salle. Ces discussions visent à favoriser la mise en place d'un cadre d'interaction entre les étudiant.e.s et l'enseignante. Il permettra aux étudiant.e.s de construire leurs connaissances en échangeant autour des différents thèmes et concepts étudiés.

2. Questions sur les lectures obligatoires 20%

Chaque début de séance sera consacré à des échanges d'une durée de trente minutes sur les lectures obligatoires - quels en sont les points principaux ? Quelles théories et données empiriques sont mobilisées ? Quelles sont les problématiques et hypothèses des auteur.e.s ? Comment leurs arguments sont-ils construits ? Comment se rapportent-ils aux autres lectures ? Ce cadre de discussion permettra aux étudiant.e.s de construire leurs connaissances, de faciliter leur compréhension des textes et de valider leur maîtrise progressive des références théoriques.

3. Essai analytique (initiation à la revue de littérature critique) 25%

À la mi-session, les étudiant.es devront rédiger **un essai analytique de 5 pages**, police 12, interligne 1.5 qui visera à faire dialoguer les lectures obligatoires et complémentaires de la première partie du cours. Cet essai prendra la forme d'une revue de littérature critique **permettant d'expliquer l'historicité du politique, des contestations et de la formation de l'État en Afrique**. Pour ce travail, il est demandé aux étudiant.es de s'appuyer principalement sur les travaux des auteur.es étudiés lors des cinq premières séances de cours. Il est toutefois possible de mobiliser d'autres lectures pertinentes qui ne figurent pas dans le plan de cours, à condition que ces textes soient directement en lien avec la question posée.

Le travail devra être structuré en plusieurs parties et comporter une introduction, deux à trois parties analytiques, ainsi qu'une conclusion. Il ne s'agit ni d'une dissertation, ni d'une discussion libre : l'objectif est de présenter et d'analyser les contributions des auteur.es mobilisés. Ce travail vise à évaluer votre capacité à comprendre, articuler et croiser les approches et théories des auteur.es étudiés. Il devra être remis sur Moodle au plus tard **le 10 mars à 17h00**.

Le travail devra s'appuyer explicitement sur les textes tels qu'ils ont été discutés en classe, en mobilisant les concepts, débats et nuances abordés lors des séances. Le recours à une intelligence artificielle compromet cet objectif pédagogique. Les copies présentant des analyses génériques, désincarnées ou ne reflétant pas les discussions en classe seront pénalisées. L'usage d'outils d'intelligence artificielle générative peut être autorisé

uniquement pour des tâches périphériques (ex. correction linguistique mineure), à condition d'être explicitement mentionné en annexe. Toute utilisation non déclarée d'un outil d'intelligence artificielle pour la rédaction, la structuration ou l'argumentation du travail sera considérée comme une infraction au règlement institutionnel de l'UQAM sur le plagiat et la fraude académique.

4. Examen final 35%

L'évaluation finale, d'une durée de 3 heures, aura lieu lors de la dernière séance de cours en classe, le **22 avril**. Elle prendra la forme d'un **examen à développement court** comprenant quatre questions de réflexion portant sur l'ensemble du cours, parmi lesquelles l'étudiant.e devra en **choisir deux**. Les réponses à chacune des questions devront être structurées sous la forme d'une introduction, une problématique clairement définie, deux ou trois parties analytiques et une conclusion. L'étudiant.e pourra, le cas échéant, utiliser une étude de cas ou une comparaison de cas afin d'approfondir sa réflexion. Cet examen vise à évaluer la capacité de l'étudiant.e à mobiliser les concepts, auteur.es et connaissances acquises tout au long de la session, y compris ceux présentés lors des interventions des conférencier.es invité.es. Aucun accès aux notes et supports de cours ne sera autorisé.

Outil d'évaluation	Échéance	Pondération
Présence et participation	Toutes les séances	15%
Questions sur les lectures	Toutes les séances	20%
Essai analytique (revue de littérature)	10 mars	30%
Examen final	22 avril	35%

Pénalités

Pour tous les éléments de l'évaluation, des instructions précises sont pourvues dans un document sur Moodle. Une **pénalité de deux points par jour** sera imposée aux travaux,

fin de semaine inclus, sauf sur présentation d'une preuve d'absence valable. Aucun travail ne sera accepté après cinq jours de retard. Le privilège de travail additionnel ne sera accordé en aucun cas.

Forme des travaux écrits (Guide méthodologique Paolo-Freire 2012 : 82-84) :

Papier : Blanc, 8,5 x 11 pouces, impression recto/verso

Police : Times New Roman de taille 12 pour le corps du texte et 10 pour les notes de bas de pages.

Interligne : 1,5 pour le corps du texte, simple pour les notes de bas de pages et pour la bibliographie.

Alignement : justifié (aligné à droite et à gauche).

Marges : 2,5 cm de chaque côté.

Pagination : en haut à droite (sauf pour la page titre sans ponctuation).

Page titre : Tout travail doit débuter avec une page titre contenant « Université du Québec à Montréal » centré en haut ; le titre du travail centré et en majuscules ; la nature du travail centrée et en majuscules ; « Présenté à l'Université du Québec à Montréal comme exigence du cours POL5491-30 à Sadio Soukouna PAR » le nom de l'étudiant-e, centré en majuscules ; Département de science politique en bas centré.

Plan des séances

SÉANCE	THÈME	ÉVALUATION
1	Introduction. Présentation du plan de cours Entente pour évaluation	
2	Savoirs, outils méthodologiques et débats conceptuels sur la production des connaissances sur l'Afrique	

1^{ère} partie : Historicité du politique, pouvoir et revendications dans les sociétés africaines		
3	Pouvoir, domination et racines historiques du politique en Afrique	
4	Impérialisme, contradictions coloniales et revendication de droits	
5	Histoire et politiques de développement international	
6	Théories et approches critiques du développement	
7	Transferts institutionnels, formation de l'État et d'institutions publiques	
8 Semaine de lecture		
CONTESTATIONS, CIRCULATIONS MATERIELLES ET IMMATERIELLES		
9	Féminismes et masculinités en Afrique	Dépôt essai analytique (revue de littérature critique) 10 mars
10	Luttes décoloniales et transactions postcoloniales, élites africaines, et circulations transnationales	
11	États, citoyennetés et migrations transnationales	
L'AFRIQUE DANS UNE NOUVELLE GEOPOLITIQUE INTERNATIONALE		
12	La Françafrique. Réseaux d'influence, mobilisations politiques et liens d'interdépendance	
13	Crises, conflits et interventions internationales militaires en Afrique : les cas du Mali et de la Centrafrique	
14	Les relations Afrique, Chine et Russie	

15	Examen de fin de session	(En classe) 22 avril
----	--------------------------	----------------------

Contenu détaillé des séances et des lectures

Partie 1 : Historicité du politique, pouvoir et revendications dans les sociétés africaines

Cette première partie du cours aborde l'historicité du continent en questionnant l'exercice du pouvoir et le fonctionnement différencié de systèmes politiques et de formations territoriales dans l'Afrique précoloniale. La colonisation est étudiée en fonction de ses effets de reconfiguration des espaces politiques, hiérarchies, clivages sociaux et modes de production mais aussi de ses héritages en matière de politiques de développement. Cette partie du cours reviendra sur les ambivalences qui ont entouré la période coloniale.

Séance 1 – (14 janvier) Introduction. Présentation du plan de cours et des modalités d'évaluation

Séance 2 – (21 janvier) Savoirs, outils méthodologiques et débats conceptuels sur la production des connaissances sur l'Afrique

Cette séance vise à interroger la place marginale accordée à l'Afrique dans la science politique, les apports et les limites des analyses comparatives ou excessivement centrées sur les dynamiques locales, ainsi que la manière dont les travaux sur l'Afrique contribuent au renouvellement et à l'enrichissement des questionnements de la discipline.

Lectures obligatoires :

Mbembe Achille, « L'Afrique en Théorie », *Multitudes*, 73 (4), 2018, p. 143-152. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-multitudes-2018-4-page-143.htm>

Mudimbé Valentin Yves, *L'invention de l'Afrique (1988)*. Trad. fr. de Laurent Vannini, Paris, Présence Africaine, 2021, 516 p, (épilogue et chapitre 1). À consulter sur le lien URL suivant :

<https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/l-invention-de-l-afrique--9782708709508.htm>

Lectures complémentaires :

Brulard Inès, « Comparativism in interdisciplinary studies », *Journal of Area Studies*, vol. 3 n°7, 1995, p. 114-127. À consulter sur le lien URL suivant : <https://doi.org/10.1080/02613539508455762>

Manning Patrick, « Locating Africans on the World Stage: A Problem in World History », *Journal of World History*, vol. 26, n° 3, 2015, pp. 605-637. À consulter sur le lien URL suivant : https://www.jstor.org/stable/43901777#metadata_info_tab_contents

Gazibo Mamoudou, Céline Thiriot, « Introduction. L'Afrique en science politique », *Le politique en Afrique*, Karthala, 2009, p. 13-18. À consulter sur le lien URL suivant : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/le-politique-en-afrique--9782811102418-page-13.htm>

Kisukidi Nadia Yala, « Géographies de la pensée : la philosophie à l'épreuve », *Afrique contemporaine*, vol. 1, n°271272, 2020, p. 33-39. À consulter sur le lien URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2020-1-page-33.htm>

Sibeud Emmanuelle, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2002, 337p, (Chapitre 3). À consulter sur le lien URL suivant : <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/401680465>

Sarr Felwine, « Penser l'Afrique », *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey, 2016, p. 9-28. À consulter sur le lien URL suivant : <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/949886740>

Séance 3 – (28 janvier) Pouvoir, domination et racines historiques du politique en Afrique

Lectures obligatoires :

Coquery-Vidrovitch Catherine, « A propos des racines historiques du pouvoir : chefferie et tribalisme », *Pouvoirs*, 25, 1983, lire p. 51-62. À consulter sur Moodle.

Illiffe John, *Les Africains : Histoire d'un continent*, Paris, Flammarion, 2009, pp. 264-279. À consulter sur Moodle.

Lectures complémentaires :

Foucher Vincent, Smith Étienne, « Les aventures ambiguës du pouvoir traditionnel dans l'Afrique contemporaine », *Revue internationale et stratégique*, 2011/1 (n° 81), p. 30-43. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-1-page-30.htm>

Gazibo Mamoudou, Céline Thiriot, « Le politique en Afrique dans la longue durée : historicité et héritages », *Le politique en Afrique*, Karthala, 2009, lire p. 19-42. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1225093423>

Sow Moussa, *L'État de Ségou et ses chefferies aux XVIIIe et XIXe siècles. Côté cour, côté jardin*, Presses universitaires de Bordeaux, 2021. (Chapitre 1).

Séance 4 – (4 février) Impérialisme, contradictions coloniales et revendication de droits

- ❖ **Visionnage du documentaire de Ferrari, Alain, M'Bokolo, Elikia, Sainteny, Philippe, 2010. AFRIQUE(S), une autre histoire du 20ème siècle, Épisode 1/4.**

Lectures obligatoires :

Balandier Georges, « La situation coloniale approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, 1951, pp. 44-79. À consulter sur Moodle.

Stoler Ann Laura, Cooper Frederick, *Repenser le colonialisme*, trad par. Jeanmougin Christian, Editions Payot & Rivages, 2013, lire chapitre IV. À consulter sur Moodle.

Lectures complémentaires :

Cooper Frederick, *Décolonisation et travail en Afrique, 1935-1960*, Éditions Karthala, Paris, 2004, pp. 439-459. Traduit de: *Decolonization and African Society. The labor question in French and British Africa*, Cambridge university Press, 1996.

Hargreaves Johan, « La décolonisation, styles français et britanniques », dans Daniel C. Bach, Anthony Kirk-Green (dirs.), *États et sociétés en Afrique francophone*, Paris, Economica, 1993, pp. 11-24.

Liauzu Claude, « Du front populaire aux décolonisations négociées », dans *Histoire de l'anticolonialisme en France*, Paris, Armand Colin, 2007, pp. 175-218.

Mandé Issiaka, « Gérer l'entreprise coloniale : le colonat européen et la question de la main-d'œuvre migrante en Côte d'Ivoire, 1936-1945 », Issiaka Mandé, Corine Maitte et Manuela Martini (éditeurs), *Entreprises en mouvement. Migrants, pratiques entrepreneuriales et diversités culturelles dans l'espace et le temps*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2009, pp. 273-290.

Séance 5 – (11 février) Histoire et politiques de développement international

Lectures obligatoires :

Bergamaschi Isaline, « Appropriation et lutte contre la pauvreté au Mali. Interprétations, pratiques et discours concurrents », *Revue Tiers Monde*, n°205, 2011, p. 135-150. À consulter sur Moodle.

Rist Gilbert, « L'invention du développement », *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, pp. 127-145. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1031305676>.

Lectures complémentaires :

Brown Stephen, « L'aide publique canadienne à l'Afrique : vers un nouvel âge d'or ? », dans Audet François, Desrosiers Marie-Ève, Roussel Stéphane (dir.), *L'aide canadienne au développement*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008, pp. 267-290. À consulter sur Moodle.

Bierschenk Thomas, Chauveau Jean-Pierre & Olivier de Sardan Jean-Pierre. « Introduction : Les courtiers entre développement et État », in Bierschenk Thomas, Chauveau Jean-Pierre & Olivier de Sardan Jean-Pierre (dirs.), *Les courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Paris : APAD-Karthala. 2000, pp. 5-44.

Blundo Giorgio. « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais ». *Cahiers d'études africaines*, vol. 1, n°137, 1995, pp. 73-99.

Chauveau Jean-Pierre, « Mise en valeur coloniale et développement. Perspective historique sur deux exemples ouest-africains », dans Boiral P., Lanteri J.-F. et Olivier de Sardan J.P., *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement rural*, Karthala, 1985, pp. 23-43.

Séance 6 – (18 février) Théories et approches critiques du développement

Lectures obligatoires :

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1995, "Introduction", pp. 5-23; Chap. 5, pp. 97-112; in *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris: Karthala. À consulter sur Moodle.

Escobar, Arturo. 2011. "Introduction", pp. 3-21; "Chap. 3", pp. 212-227 et "Conclusion", pp. 55-102, in *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton: Princeton University Press.

Lectures complémentaires :

Atlani-Duault Laetitia, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 30-45.

Abrahamsen Rita, "The Power of Partnerships in Global Governance", *Third World Quarterly*, 25 n°8, 2004, p. 1453-1467.

Saïd, Edward, 2003 [1978], « La géographie imaginaire et ses représentations: orientaliser l'Oriental », dans *L'Orientalisme: l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Éditions du Seuil, pp. 66–89.

Escobar Arturo, 1999, "The Invention of Development", *Current History*, 98, p. 382-386.

Ferguson James, « Conceptual apparatus: the constitution of de the object of "development" - Lesotho as "less developed country" », in *The Anti-politics Machine: « development, » Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, University of Minnesota Press, 1994, pp. 25-53.

Séance 7 – (25 février) Transferts institutionnels, formation de l'État et d'institutions publiques

Lectures obligatoires :

Bayart Jean-François, « L'historicité de l'État importé », dans *La greffe de l'État*, Karthala, Paris, 1996, pp. 11-39. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/la-greffe-de-l-etat--9782865376728-page-11.htm>

Darbon Dominique, « Réformer ou reformer les administrations projetées des Afriques ? » Entre routine anti-politique et ingénierie politique contextuelle, *Revue française d'administration publique*, vol. 1, n°105-106, 2003, pp. 135-152. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/7293707761>.

Lectures complémentaires :

Badie Bertrand, *L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

Darbon Dominique, « A qui profite le mime ? Le mimétisme institutionnel confronté à ses représentations en Afrique », in Meny Yves (dir.), *Les politiques du mimétisme institutionnel. La greffe et le rejet*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 113-133.

Mbembe Achille, « Crise de légitimité, restauration autoritaire et déliquescence de l'État », *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Karthala, 1993, p. 345-374.

Séance 8 – (4 mars) Semaine de lecture

Partie 2 : Contestations, circulations matérielles et immatérielles

Cette seconde partie du cours introduit les analyses en termes d'approches transnationales et d'échanges internationales en termes de flux de personnes, d'idées, de normes et d'objets. Ces circulations se développent à la fois entre les États-nations, mais aussi au-dessus, au-delà et en deçà de ceux-ci. Elles seront étudiées comme facteurs historiques permettant à certains États africains de développer une diplomatie culturelle orientée vers l'Occident dans la période d'indépendance des années 1960. Elles seront également analysées en fonction de leur dimension contestataire vis-à-vis des États, des politiques nationales et des relations internationales africaines.

Séance 9 – (11 mars) – Féminismes et masculinités en Afrique

❖ **Conférencière invitée : Ndeye Fatou Kane, écrivaine, Candidate au doctorat, Université Paris Sorbonne.**

Lectures obligatoires :

Broqua Christophe et Doquet Anne, « Penser les masculinités en Afrique et au-delà », Cahiers d'études africaines [En ligne], 209-210 | 2013, mis en ligne le 06 juin 2015, URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/17229>.

Kane, Ndeye Fatou. « La Parole aux négresses de Awa Thiam ». Billet. *Chère Simone de Beauvoir*, 22 septembre 2021. <https://doi.org/10.58079/qwro>.

Harpin, Tina. et Raynaud, Claudine. Féminismes noirs afro-américains et africains : de la (re)lecture comme pratique critique. *Études littéraires africaines*, (51), 7–24, 2021. <https://doi.org/10.7202/1079596ar>

Lectures complémentaires :

Geiger, Susan, « Women in Nationalist Struggle: TANU activists in Dar-es-Salaam », *International Journal of African Historical Studies*, vol. 1, n°20, 1990, p. 1-26.

Locoh Thérèse et Puech Isabelle, « Fatou Sow. Les défis d'une féministe en Afrique: », *Travail, genre et sociétés* No 20, no 2 (2008): 5-22, <https://doi.org/10.3917/tgs.020.0005>.

Wayack Pambè Madeleine, Sawadogo Nathalie, « Dépasser le patriarcat pour mieux définir les féminismes africains ? », *Travail, genre et sociétés*, 2 (38), 2017, p. 187-192.

Séance 10 – (18 mars) Luttés décoloniales, transactions postcoloniales, élites africaines, et circulations transnationales culturelles

Lectures obligatoires :

Ficquet Éloi, Gallimardet Lorraine, « On ne peut nier longtemps l'art nègre », *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts* (10), 2009, pp. 134-155. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://journals.openedition.org/gradhiva/1560>.

Saunier Pierre-Yves, « Circulations, connexions et espaces transnationaux », *Genèses*, 57 (4), 2004, pp. 110-126. À consulter sur le lien URL suivant : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-geneses-2004-4-page-110.htm>.

Lectures complémentaires :

Dedieu Jean-Philippe, « Les élites africaines, enjeu de la diplomatie scientifique des États-Unis », *Politique étrangère*, 2003, 1, p. 119-131.

Harney Elizabeth, *In Senghor's Shadow: Art, Politics, and the Avant-Garde in Senegal, 1960-1995*, Durham, Duke University Press, 2004, (chapitre 2).

Niane Boubacar, « Le transnational, signe d'excellence », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 95, 1992, p. 13-25.

Sylla Abdou, *L'esthétique de Senghor et l'École de Dakar : essai*, Dakar, Sénégal, Éditions Feu de brousse, 2006, (chapitre 1).

Séance 11 – (25 mars) États, citoyennetés et migrations transnationales

Lectures obligatoires:

Basch Linda, Schiller Nina Glick, Blanc-Szanton Cristina, « Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration », *Annals of the New York Academy of Sciences*, 645 (1), 1992, p. 1-24. À consulter sur Moodle.

Pécoud Antoine, « Les transferts de fonds vus par les organisations internationales : construction d'un enjeu et élaboration d'un agenda politique international », *Autrepart* N° 67-68, n° 4 (2013) pp. 13-30. À consulter sur le lien URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2013-4-page-13.htm>

Lectures complémentaires :

Dufoix Stéphane, « Un pont par-dessus la porte - Extraterritorialisation et transétatisation des identifications nationales », dans Stéphane Dufoix, Carine Guerassimoff, Anne De Tinguy (dir.), *Loin des yeux, près du coeur. Les États et leurs expatriés*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, pp. 15-57.

Dedieu Jean-Philippe, « The Rise of the Migration-Development Nexus in Francophone Sub-Saharan Africa, 1960–2010 », *African Studies Review*, 61 (1), 2018, p. 83-108.

Lardeux Laurent, « Collectifs cosmopolitiques de réfugiés urbains en Afrique centrale : entre droits de l'homme et droit de cité », *Revue Française de Science Politique*, vol. 4, n°59, 2009, p. 1-24.

Mandé Issiaka, « Communauté immigrée et étrangère : les Burkinabé en Côte d'Ivoire », Pilar González-Bernaldo, Manuela Martini et Marie-Louise Pelus-Kaplan (dir), *Étrangers et Sociétés : Représentations, coexistences, interactions dans la longue durée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 411-418.

Lecadet Clara, Expulsions et prises de parole au Mali : quand le politique se récrie en ses marges, *Le sujet dans la cité*, n°1, 2012, pp. 113-127.

Partie III : L'Afrique dans une nouvelle géopolitique internationale

Cette dernière partie du cours porte sur l'évolution des contextes africains devenus le théâtre de crises et d'interventionnismes continentaux et internationaux. Elle prend en compte ce cadre spécifique en l'articulant avec la montée en puissance de réseaux d'acteurs transnationaux et le contexte actuel de « nouvelle ruée vers l'Afrique ». On observe particulièrement le basculement de l'arrimage de certains pays africains à d'anciens pays colonisateurs comme la France, le *soft power* et la réactualisation sur la scène africaine de la rivalité entre puissances étrangères au travers des relations qui se nouent entre l'Afrique, la Chine et la Russie. Il s'agira notamment de questionner les difficultés et les stratégies développées par les États africains vis-à-vis de ces différentes puissances.

Séance 12 – (1^{er} avril) – La Françafrique. Réseaux d'influence, mobilisations politiques et liens d'interdépendance

- ❖ Le début de cette séance sera consacré à l'évaluation du cours. Les étudiant.es disposeront de 20 minutes pour formuler leurs commentaires et rétroactions.

Lectures obligatoires :

Banégas Richard, Marchal Roland et Meimon Julien, « La fin du pacte colonial. La politique africaine de la France sous J. Chirac et après », *Politique africaine*, n°105, mars 2007, pp. 7-26. À consulter sur Moodle.

Hugeux Vincent, « La Françafrique fait de la résistance. Communicants, journalistes et juristes français à l'heure de la deuxième décolonisation », *Politique africaine*, n° 105 - mars 2007, p. 126-139. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2007-1-page-126.htm>

Kisudiki Yala Nadia, Épilogue « Françafrique, mémoires vives », Thomas Borrel et al. (dir), *L'empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, Éditions du Seuil, 2021, pp.957-961.

Lectures et liens complémentaires :

Bat Jean-Pierre, « Le rôle de la France après les indépendances » Jacques Foccart et la pax gallica », *Afrique contemporaine*, 2010/3 n°235, p. 43-52.

Beti Mongo Main basse sur le Cameroun (éd. La Découverte, 2010, 1^{ère} édition 1972)

Hugon Philippe, « La politique économique de la France en Afrique. La fin des rentes coloniales ? », *Politique africaine*, n° 105 - mars 2007, p. 54-69.

Reportage « Les milliards d'Elf », Capital, M6, 2001. À consulter sur le lien URL suivant : https://www.youtube.com/watch?v=O8p92lUnXKc&ab_channel=AntonioAntonucci

Séance 13 – (8 avril) – Crises, conflits et interventions internationales militaires en Afrique : les cas du Mali et de la Centrafrique

Lectures obligatoires :

Charbonneau Bruno, Sears Jonathan, « Faire la guerre pour un Mali démocratique : l'intervention militaire française et la gestion des possibilités politiques contestées », *Canadian Journal of Political Science /Revue canadienne de science politique*, vol. 3, n° 47, 2014, p. 597-619. À consulter sur Moodle.

Ceriana Mayneri Andrea, « La Centrafrique, de la rébellion Séléka aux groupes anti-balaka (2012-2014) : Usages de la violence, schème persécutif et traitement médiatique du conflit », *Politique Africaine*, vol. 134, n° 2, 2014, p. 179-193. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2014-2-page-179.htm>

Lectures complémentaires:

Aning-Kwesi Emmanuel, « Investing in Peace and Security in Africa: the case of ECOWAS », *Conflict, Security & Development*, vol. 4, n°3, 2004, p. 533-542.

Battistella Dario, « L'ordre international », *Revue internationale et stratégique*, vol. 2, n°54, 2004, p. 89-98.

Bigo Didier, La voie militaire de la "guerre au terrorisme" et ses enjeux, *Cultures & Conflits*, n°44, pp. 5-18.

Charbonneau Bruno, « De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel », *Les Temps Modernes*, vol. 2, n°693694, juin 2017, p. 322-340.

Daho Grégory, Pouponneau Florent et Siméant-Germanos Johanna (dir.), *Entrer en guerre au Mali – Lutttes et politiques bureaucratiques autour de l'intervention française*, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2022 ; 319 pages. (Chapitre 1)

Séance 14 – (15 avril) – Les relations Afrique, Chine et Russie

Lectures obligatoires :

Arkhangelskaya Alexandra, « Le retour de Moscou en Afrique subsaharienne ? Entre héritage soviétique, multilatéralisme et activisme politique », *Afrique contemporaine*, 248 (4), 2013, p. 61-74. À consulter sur Moodle.

Roussy, Caroline, 2020. « L'Afrique, nouvelle frontière du duel sino-états-unien ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 120, no. 4, 2020, pp. 137-147. À consulter sur le lien URL suivant :

<https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2020-4-page-137.htm>

Lectures complémentaires :

Bart François « Chine et Afrique, une longue histoire, une nouvelle donne géographique », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 64, n°253-254, 2011, p. 193-208.

Cabestan Jean-Pierre, « China and Ethiopia: Authoritarian affinities and economic cooperation », trad par. Jayaram N., *China Perspectives*, (4), 2012, p. 53-62.

Elzein Derek, « L'Afrique face aux nouvelles ambitions de la Russie », *Géoéconomie*, vol. 4 n°71, 2014, p. 77-88.

Gazibo Mamoudou, Mbabia Olivier, « La politique africaine de la Chine montante à l'ère de la nouvelle ruée vers l'Afrique », *Études internationales*, vol. 4, n°41, 2010, p. 521-546.

Hugon Philippe, « La renaissance de la diplomatie Sud-Sud », dans B. Badie, S. Tolotti (dir.), *L'état du monde 2008*, La Découverte, Paris, 2007.

Chung-lian Jiang, « Pékin et Taïpeh : les enjeux africains », *Géopolitique africaine*, n° 10, 2003, p. 239-254.

Mbabia Olivier, 2010, « La Chine en Afrique. Un partenaire "spécial" mais pas prééminent », *Monde chinois*, n° 21, 2010, p. 123-129.

Yengo Patrice, De Saint Martin Monique, « Quelles contributions des élites « rouges » au façonnement des États post-coloniaux ? », *Cahiers d'études africaines* n°226, 2017, p. 231-258.

Séance 15 – (22 avril) – Examen de fin de session

GRILLE DE CONVERSION
DÉPARTEMENT DE SCIENCE
POLITIQUE

	No te	Intervalle	
	A+	[90 – 100]	Excellent
	A	[85 - 90[Excellent
	A-	[80 - 85[Excellent
	B+	[77 - 80[Très bien
	B	[74 - 77[Très bien
	B-	[70 - 74[Très bien
	C+	[67 - 70[Bien
	C	[65 - 67[Bien
	C-	[63 - 65[Bien
Ces notes n'existent pas aux cycles supérieurs		[61 - 63[Passable
	D+		
	D	[59 - 61[Passable
	E	< 59[Échec

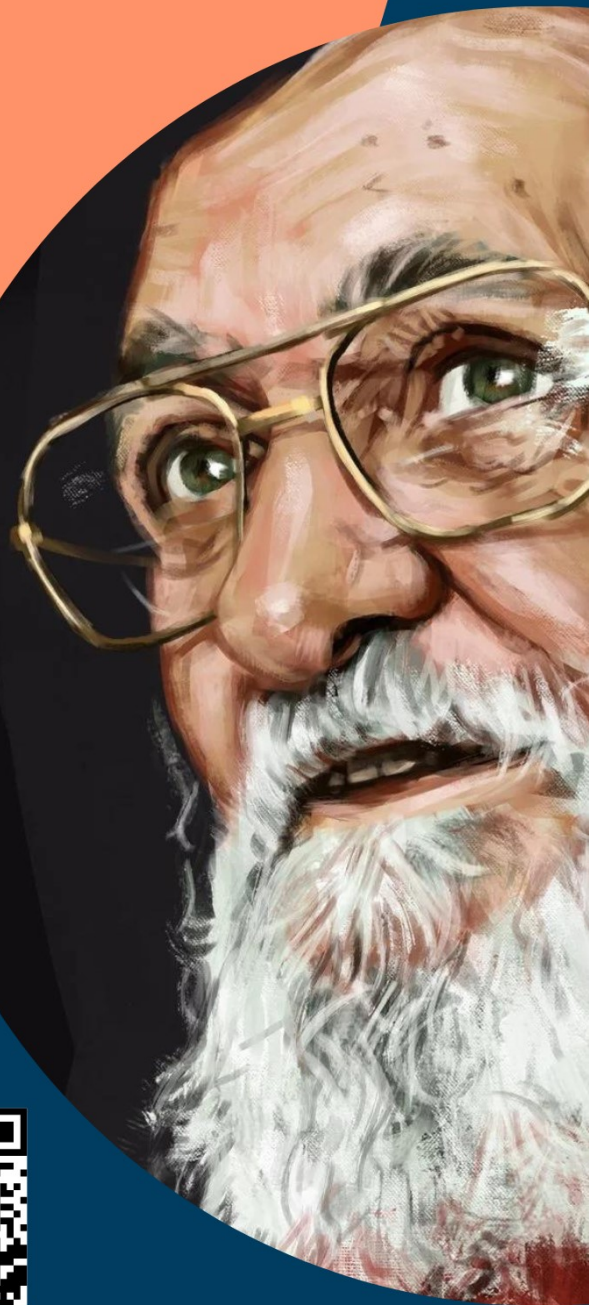
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

ÉTUDIANT.E.S AYANT UNE DÉFICIENCE DE TYPE VISUELLE, AUDITIVE, MOTRICE, TROUBLE D'APPRENTISSAGE, TROUBLE DU DÉFICIT DE L'ATTENTION, TROUBLE ENVAHISSANT DU DÉVELOPPEMENT ET TROUBLE DE SANTÉ MENTALE

Les étudiant.e.s qui ont une lettre d'*Attestation des mesures d'accommodements académiques*, obtenue auprès de l'**Accueil et soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap (ASESH)**, doivent rencontrer leur enseignant.e au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local AB-2300 le plus tôt possible.

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

UTILISATION D'AGENTS CONVERSATIONNELS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est interdite sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée.



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailétudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	
Situations problématiques et processus administratifs officiels	https://portailétudiant.uqam.ca/plaintes/
Alertes UQAM	https://uqam.ca/alertes/

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/